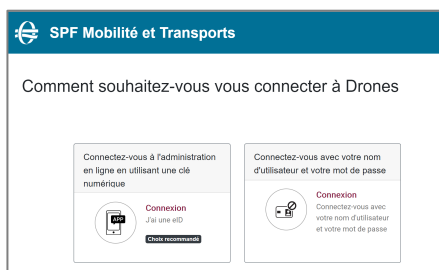


Se connecter sur le Portail Drone

Afin d'utiliser les services du Portail Drone, vous devez vous identifier au moyen de votre carte d'identité électronique (eID). Vous pouvez le faire en utilisant un lecteur de carte ou l'application Itsme® sur votre smartphone.

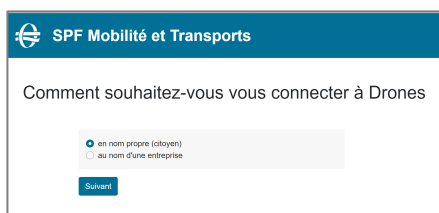
Suivez les étapes ci-dessous pour vous connecter.

Le portail drone est disponible via: <https://es.mobilit.fgov.be/drones/>.



1

Sélectionnez "Connectez-vous à l'administration en ligne en utilisant une clé numérique".

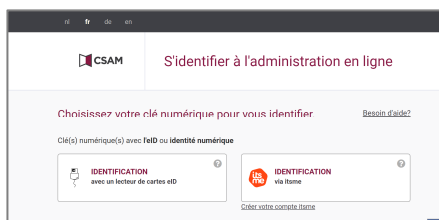


2

Vous vous connectez en nom propre et au nom d'une entreprise?

ATTENTION: si vous vous connectez au nom d'une entreprise, votre accès doit être autorisé via CSAM.

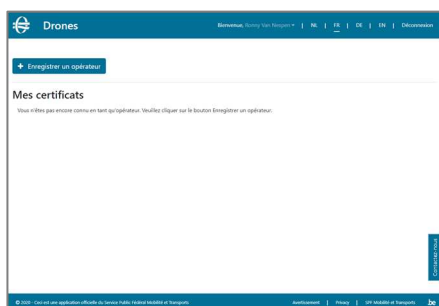
Voir notre fiche "Gestion des rôles dans CSAM et eGov" pour plus d'info.



3

Sélectionnez la méthode d'identification souhaitée. Vous devez disposer d'un lecteur de carte eID ou de l'application **itsme**® sur votre smartphone.

Suivez les instructions qui apparaissent à l'écran.



4

Si l'étape précédente s'est déroulée correctement, vous arrivez dans le Dashboard du Portail Drone.

Vous recevez quand-même un message d'erreur ? Vérifiez d'abord l'attribution des rôles dans CASM et eGov. Contactez la Cellule Drone si vous ne trouvez pas la solution.

